

Département de la Haute-Corse
COMMUNE DE LUMIO
 PLAN LOCAL D'URBANISME
 DOCUMENT GRAPHIQUE
PLANCHE N° 1 SECTEUR SAN AMBROGGIO

Arrêté le : _____
 Enquête publique le : _____
 Approbation le : _____

Mairie de Lumio - Adresse : 14 Route nationale, 20200 Lumio Tel : 04 95 60 89 00 Email : conseil.municipal@lumio.corse.fr
 échelle : 1:2500

Légende

Plan Local d'Urbanisme

- Zonage - limite secteur

Secteurs

- Zone urbaine centre ancien
- Zone urbaine en extension du centre ancien
- Zone urbaine d'habitat mixte
- Zone urbaine d'habitat pavillonnaire
- Zone urbaine dédiée au Ministère des Armées
- Zone urbaine dédiée au Club Med
- Zone urbaine portuaire
- Zone agricole
- Zone agricole espace stratégique ESA
- Zone naturelle extension limitée
- Zone naturelle
- Zone naturelle littoral

Prescriptions d'urbanisme

- Espace proche du rivage (EPR)
- Littoral : Bande des 100 mètres
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Espace vert à protéger au sens du L. 123-1-7
- Chemin piéton

Servitudes d'utilités publiques

- AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques
- AR1 - Navigation maritime : postes électro-sémaphoriques, amers, phares
- AR2 - Postes militaires assurant la défense des côtes et la sécurité de navigation
- TS - Relations aériennes : servitude de dégagement
- PT1 - Protection des centres de réception radiolélectrique contre les perturbations électro-magnétiques
- PT2 - Télécommunications : protection contre les obstacles

Risques naturels & technologiques

- Périmètre - Classement voirie bruyante

Plan prévention des risques incendie de forêt - PPRIF LUMIO (approuvé le 17/08/2015)

- R - zone de danger fort
- B0 - zone de danger moyen
- B1a - zone de danger modéré avec prescription
- B1 - zone de danger avec prescription
- B2 - zone de danger faible
- BL - zone blanche

Plan prévention du risque inondation - zonage réglementaire (approuvé le 04/12/2009)

- Interdiction
- Prescriptions
- Prescriptions hors zone d'aléa

Atlas des submersions Marine (ASM)

- Altitude < 0m NGF
- Altitude de 0 à 2m NGF
- Altitude de 2 à 2,4m NGF
- Altitude > 2,4m NGF

